



Le Saint-Siège

*Discours à l'Ambassadeur de la République islamique d'IRAN,
S.E.M. Mohammad Hadi ABD KHODA'I**

3 mai 1997

Excellence,

Je suis heureux de vous accueillir au Vatican et d'accepter les Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République islamique d'Iran près le Saint-Siège. Je vous remercie pour les salutations de votre Président et je lui transmets en retour l'assurance chaleureuse de mes prières à Dieu tout-puissant pour le peuple iranien, ainsi que pour sa paix et son bien-être.

Votre présence ici aujourd'hui témoigne des liens officiels qui existent entre la République islamique d'Iran et le Saint-Siège, ainsi que de notre volonté de coopérer dans les questions d'intérêt bilatéral et multilatéral. Les relations diplomatiques existant entre les différents États et le Saint-Siège sont de toute évidence uniques, dans la mesure où le Saint-Siège, tout en jouissant d'une présence reconnue depuis très longtemps auprès de la communauté des nations et participant à la diplomatie en accord avec le droit international, possède des caractéristiques qui lui sont tout à fait propres. Son activité diplomatique reflète cette différence qui détermine la façon dont il aborde les questions d'ordre national et international. En tant que Successeur de l'Apôtre Pierre et chef de l'Église universelle, le Pape est appelé à confirmer ses frères et sœurs dans la foi et à renforcer la vie religieuse des catholiques dans toutes les parties du monde. Il n'est donc pas surprenant que le Saint-Siège, s'appuyant sur l'amitié et la coopération des pays dans lesquels vivent des membres de l'Église, suive de près leurs conditions de vie et le rôle qu'ils occupent dans la société en général.

Les catholiques de la République islamique d'Iran forment une petite minorité, mais leur présence dans votre pays remonte aux premiers siècles de l'ère chrétienne et ils ont toujours fait partie de la

riche vie culturelle de la nation. Le Saint-Siège compte sur l'aide des autorités iraniennes pour assurer qu'ils continuent à bénéficier de la liberté de professer leur foi et également d'un nombre suffisant d'évêques, de prêtres, et d'autres présences religieuses. Précisément en raison de son nombre restreint, l'Église qui est en Iran a besoin de la solidarité des autres Églises qui soient disponibles à contribuer avec générosité à envoyer un personnel adapté à l'assistance pastorale.

Le Saint-Siège accomplit tous les efforts possibles pour aider la communauté catholique d'Iran à maintenir les nombreux signes de la présence chrétienne, afin que les églises et les lieux saints d'Iran ne deviennent pas uniquement des monuments archéologiques, ou qu'ils ne soient pas entièrement oubliés. Dans le même temps, cette petite communauté se considère comme véritablement iranienne, et l'expérience des siècles vécus aux côtés de ses voisins islamiques peut être extrêmement utile pour promouvoir partout une compréhension et une coopération réciproques encore plus grandes entre les fidèles de foi chrétienne et islamiques.

Cette question importante nous conduit à considérer une fois de plus l'engagement dont j'ai souvent parlé et auquel le Saint-Siège adhère fermement, de promouvoir le dialogue interreligieux et, en particulier, de développer un dialogue permanent entre les religions ayant un point commun de référence dans la foi d'Abraham. En 1985 à Casablanca, au Maroc, j'expliquais la pensée de l'Église sur ce point à des milliers de jeunes musulmans venus m'écouter: "Abraham est pour nous - chrétiens et musulmans - un même modèle de foi en Dieu, de soumission à sa volonté et de confiance en sa bonté. Nous croyons au même Dieu, le Dieu unique, le Dieu vivant, le Dieu qui crée les mondes et porte ses créatures à leur perfection» (Discours aux jeunes musulmans, 19 août 1985, n. 1). C'est pourquoi le Saint-Siège se tourne avec confiance vers les autorités et les chefs du gouvernement pour soutenir, de façon respectueuse et correcte, le développement de la connaissance réciproque et le progrès du dialogue entre les croyants et entre les religions.

Cette référence à notre croyance dans le Dieu unique, nous rappelle également le devoir d'œuvrer ensemble pour la défense des valeurs humaines fondamentales. Votre Excellence a mentionné des domaines dans lesquels cette collaboration est possible et je m'unis avec joie au désir que vous avez exprimé de voir cette coopération s'étendre à l'avenir. Parmi les valeurs devant être défendues, dominant celles de la liberté de religion et de conscience, et avec elles, les autres droits découlant de la dignité des personnes et des peuples. Les croyants doivent porter un intérêt particulier au progrès de la justice et de la solidarité, si essentiel pour le bien-être des membres vulnérables ou dans le besoin de la famille humaine.

Ce n'est que dans un monde de justice que les personnes peuvent croître dans l'obéissance à Dieu et dans le service généreux à leurs frères dans l'humanité. La responsabilité des États à œuvrer pour une telle situation internationale ne constitue pas qu'une simple exigence pratique dérivant de leurs intérêts potentiels; elle découle de la nature même de la responsabilité que les chefs des nations revêtent dans le service à leur peuple. Le respect du droit international et l'engagement à avoir recours à la négociation comme moyen pour résoudre les tensions -

également avec l'assistance de la Communauté internationale elle-même si nécessaire - sont impérieux dans la tâche d'édifier un monde meilleur dans lequel le bien et la religion puissent s'épanouir. Aujourd'hui, nous devons tous espérer et encourager une nouvelle phase de coopération internationale, fondée plus solidement encore sur la préoccupation humanitaire et sur l'aide réelle à ceux qui souffrent, et qui dépende moins du calcul froid des échanges et des bénéfices techniques et économiques.

Les profondes traditions islamiques de l'Iran, ainsi que la sensibilité religieuse de son peuple et de ses dirigeants, laissent espérer une ouverture et une coopération toujours plus grandes au sein de la Communauté internationale. Le Saint-Siège, pour sa part, sera toujours prêt à œuvrer en harmonie avec ceux qui servent la cause de la paix et soutiennent la dignité humaine dont le Dieu créateur a doté chaque être humain.

Excellence, je vous présente mes meilleurs vœux pour votre noble mission en tant que représentant diplomatique de votre pays près le Saint-Siège, et je vous assure de la coopération de la part des différents bureaux de la Curie Romaine. Je joins à mes prières la confiance que le Très-Haut multiplie ses bénédictions sur vous et sur le bien-aimé peuple iranien.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.43 p.7.*

© Copyright 1997 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana